Publié le 16 septembre 2020.
Dernière modification : 30 juin 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS LÉGIONNAIRES EN INDOCHINE, Hanoï

Association amicale des Anciens Légionnaires en Indochine
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1913)

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 février 1913.

Après lecture de la correspondance, des rapports annuels du secrétaire et du trésorier, il est procédé au dépouillement du vote qui donne les résultats suivants :

Suffrages exprimés : 46.

Ont été élus : président : M. Katt ; secrétaire, M. Acker ; secrétaire adj. M. Mornand ; trésorier, M. Lohmann ; membres de la commission : MM. Gilet, Rentz et Lamotte ; membres suppléants : MM. Zenner et Fièvet.

Les cinq questions du questionnaire sont acceptés presque à l'unanimité.

11 camarades ont été admis comme membres de l'Amicale.

Le Comité de la Fédération nationale des sociétés d'anciens légionnaires de France et des colonies nous avise que le 3e congrès aura lieu Reims, le 1er juin 1913.

Le secrétaire :
F. H. Acker.

L'amicale des Anciens Légionnaires
(*L'Avenir du Tonkin*, 18 janvier 1923)

Lors de leur assemblée générale, tenue au lendemain de la belle fête dont nous avons rendu compte, les Anciens Légionnaires ont procédé au renouvellement du comité pour l'année 1923.

Le comité sortant a été réélu par 91 voix sur 93 votants.

Le voici :

M. Wilkin, chef de bureau à la mairie, président ; M. Sigala, de la compagnie du Yunnan, secrétaire ; M. Rérat, inspecteur de la Garde indigène en retraite, trésorier ; M. Trippenbach, brigadier chef de la police urbaine, chevalier de la Légion d'honneur, porte-drapeau ; MM. Lion Cerf, Crotta, du service du Cadastre, membres.

TONKIN

THI-CAU
(*L'Avenir du Tonkin*, 1er mai 1928)

30 avril 1863-30 avril 1928. — La Légion, respectueuse de ses traditions militaires, n'avait pas voulu laisser passer la date du 30 avril 1928 — anniversaire du combat de Camerone, 30 avril 1863 — sans fêter dignement le souvenir d'un fait d'armes, héroïque parmi tant d'autres inscrits à la gloire de cette belle arme.

Et M. le général en chef Aubert, quoique fort absorbé par ses inspections multipliées, n'avait pas hésité, pour montrer en quelle estime il tenait la Légion, à s'arracher quelques heures aux lourds devoirs de sa haute charge, et à venir à Dap-Cau se mêler à la foule nombreuse des invités.

Thi-Cau — grand quartier militaire perché sur les mamelons — était donc hier en fête. Une coquette tribune toute de verdure et de panoplies de drapeaux devait permettre au public de jouir du spectacle qui allait se dérouler, sans crainte des rayons du magnifique soleil qui s'était mis de la partie.

L'arrivée du grand chef qu'accompagnait M. le lieutenant Lebreuil est saluée par la *Marseillaise* qu'exécute la fanfare du bataillon.

M. le commandant Boutry, commandant le 7e bataillon, accueille ses hôtes avec la plus grande affabilité.

La tribune offre bien vite un séduisant coup d'œil ; on y remarque : M. le général, commandant la 2e brigade à Bac-Ninh et madame la générale Mangeot ; M. l'administrateur-résident de France à Bac-Ninh, capitaine de réserve de cavalerie de Magnière O'gherty ; M. Cordier [1], président de l'Amicale des anciens légionnaires ; le colonel commandant le 3e Tonkinois et madame Darnault ; le commandant Jacomy, délégué de M. le général Franceries, commandant la division de l'Annam-Tonkin ; M. le sous-intendant militaire à Dap-Cau et madame Glémarec ; le docteur et Mme Dartiguenave ; S.E. le Tông-dôc de Bac-Ninh et Madame ; le président du tribunal de Bac-Ninh et madame Filipecki ; M. le receveur des Douanes à Bac-Ninh et madame Desgrange ; madame Vve Péralle ; le commandant et madame Bizon ; le commandant Piétri ; le commandant et madame Barrois ; M. le capitaine Brun-Buisson ; le lieutenant et Mme Tréraoulot ; M. Faugère ; M. Dancet, etc.

La foule annamite autour du stade était considérable ; venue de Bac-Ninh, de Dap Cau et de tous les villages environnants.

Les clowns Hennig, Krug et Piette obtinrent un joli succès de fou rire, à côté de Thevelin, de Van Belleghen et de Piette, triplette se livrant à une impayable course au taureau : le picador montant un rétif et gambadant mulet tandis que le toréador piquait dare-dare ses banderilles dans le dos d'un inoffensif veau !! Ces bons légionnaires ont de ces trouvailles impossibles.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 21 février 1929)

Les obsèques de M. René Crotta. — Voici les discours qui ont été prononcés mardi, aux obsèques de notre regretté concitoyen, M. René Crotta.

[Discours de Révérony pour les Anciens Tonkinois]

Discours de M. Bèque, président de la 190e section des médaillés militaires

Mesdames, Messieurs,

C'est un malheureux accident qui est cause que nous nous trouvons réunis aujourd'hui autour de la tombe d'un ami auquel j'ai le douloureux devoir d'adresser un dernier adieu au nom de tous ses camarades de la Société des médaillés militaires.

Bien que déjà âgé de 64 ans, celui que nous conduisons à sa dernière demeure était plein de force et de vigueur. Il défiait la maladie et semblait avoir encore de longues

---

[1] Georges Cordier (1872-1936) : sinologue et annamitisant. Auteur d'un *Dictionnaire franco-annamite*.

années devant lui ; mais hélas, on ne meurt pas que de maladie, surtout à notre époque de progrès et d'invention.

La médecine et la chirurgie réussissent dans bien des cas à sauver des malades et à prolonger la vie humaine. On devrait donc devenir plus vieux qu'autrefois et cela serait ainsi si, de son côté, la science, en multipliant ses inventions, n'avait également multiplié les causes d'accidents. Grâce à l'électricité, à l'automobile, à l'aviation, nous connaissons une existence bien plus agréable que celle que connaissaient nos pères mais hélas, nous payons la rançon du progrès, les morts accidentelles deviennent de plus en plus fréquentes et ce n'est pas la première fois que les Hanoïens se retrouvent autour du cercueil d'un des leurs prématurément disparu dans des circonstances analogues à celles qui viennent de ravir notre camarade Crotta à l'affection des siens.

Rene Adolphe Crotta était né le 13 février 1865 à Castellamonte, province de Turin, en Italie.

Il s'engagea le 21 mai 1895 au 1er Régiment étranger et fit toute sa carrière dans ce glorieux corps. Nommé caporal le 10 janvier 1897, il vint au Tonkin pour la première fois en 1899, fut nommé sergent le 1er février 1900, revint par la suite au Tonkin et fut libéré de toute obligations militaires le 21 mai 1910. Pendant son séjour ici comme légionnaire, il participa à de nombreuses colonnes, fut blesse et décoré de la Médaille militaire pour ses beaux états de service. Se plaisant en Indochine, monsieur Crotta voulut s'y fixer définitivement. Dès sa libération, il entra comme contractuel au Service du cadastre ; il passa ensuite à la direction des Services économiques et, enfin, au service géographique où il était employé au laboratoire de Restitution de photographies aériennes. Partout, il fut noté comme un excellent spécialiste, et un bon fonctionnaire.

Très actif, très dévoué, il faisait partie de nombreuses sociétés et occupa souvent des emplois très absorbants. Il se fit inscrire membre de la 190e section des Médaillés militaires dès sa création et devint président de ce groupement de 1922 à 1923. Nous garderons tous longtemps le souvenir de son dévouement aux œuvres de bienfaisance de notre société.

Camarade Crotta, vous allez dormir votre dernier sommeil au sein de cette terre tonkinoise que vous aimez tant, au nom de tous vos camarades médaillés militaires, je vous adresse un dernier adieu et prie votre veuve éplorée, vos chers enfants, toute votre famille de bien vouloir agréer l'assurance de nos condoléances attristées et de notre douloureuse sympathie.

Discours de M. Cordier, président de l'amicale des anciens légionnaires

C'est un devoir doublement pénible que je viens ici accomplir en apportant un dernier adieu au regretté commissaire de notre société des anciens légionnaires, car cet adieu s'adresse aussi à un très vieil et excellent ami.

C'est en 1903, à Ta-Loung, la-bas, bien loin sur les frontières de Chine que j'ai connu Crotta. À ce moment déjà, il avait su, par son caractère loyal et franc, par sa grande cordialité, et son inaltérable esprit de camaraderie, conquérir l'estime et l'amitié de ses compagnons et de ses chefs.

En 1910, ayant accompli ses quinze années de service, il quitta le régiment et vint se fixer à Hanoï où il travailla dans diverses administrations, notamment au service géographique et au cadastre.

Ici, comme là-bas, il n'a jamais compté parmi ses collègues que des amis. Crotta, d'ailleurs, était devenu une figure ancienne. Membre de divers groupements et sociétés, il trouvait, là, à employer son inépuisable activité et à prodiguer pour le plaisir ou la joie des autres sa constante affabilité. Il faisait partie de notre association des anciens légionnaires depuis sa fondation car il avait toujours conservé intact l'amour et la fierté de notre vieille Légion. Je le vois encore se dépensant sans compter pour l'organisation

de notre dernier banquet qu'il sut tant animer de sa franche et saine gaieté. Il semblait bien, à voir son allure décidée, sa carrure solide, et sa remarquable endurance que le temps ne l'avait point marqué. Et voici qu'un accident stupide, une fatalité aveugle vient l'arracher à la tendresse des siens, à l'affection de ses amis.

J'ai moi-même trop de chagrin pour accumuler ici des mots inutiles, pour exprimer de vaines consolations. Que madame Crotta et ses enfants sachent seulement dans la douleur qui les accable, qu'une famille leur reste, la Légion.

Dors en paix mon vieux camarade, mon cher ami et reçois ici l'assurance de notre souvenir fidèle et de notre affectueux attachement.

LES OBSÈQUES DU BRIGADIER HORS CLASSE DES POLICES URBAINES TRIPPENBACH
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 juillet 1929, p. 2)

……

Discours de M. l'inspecteur principal de la Garde indigène Rheinert.

Monsieur l'Administrateur-Maire,

Messieurs,

Au nom de l'Amicale des anciens légionnaires dont il était le fondateur et le président d'honneur, au nom de la Légion du Corps d'occupation je viens dire un dernier adieu à notre camarade Trippenbach. Qui nous eut dit, il y a quelques jours à peine, que cet ami qui portait si allègrement encore ses 64 ans de vie et ses 40 ans de service, allait nous être enlevé si brusquement ? C'est le sort des coloniaux et il en était un, dans toute l'acception du mot.

Né à Péterhof, en Russie, le 12 avril 1866, il entra dans la Légion étrangère le 3 mai 1888 et n'en sortit que le 19 novembre 1904. Cette longue période de campagne, il l'a fit en Algérie et au Tonkin avec cet entrain, avec ce courage, avec cette abnégation qui sont les grandes vertus de la Légion. Blessé en 1891 dans l'affaire de Kuong No, cité à l'ordre du jour en 1893 pour avoir été, au combat de Lang Mac, chercher, sous le feu de l'ennemi, le corps d'un légionnaire mortellement blessé, Trippenbach avait bien gagné les nombreuses récompenses qui lui furent décernées : Légion d'honneur, Médaille militaire, Médaille du Tonkin, Médaille coloniale, Ordres royaux du Cambodge et de l'Annam. Il les partait sans fierté, mais avec la satisfaction du devoir accompli.

Soldat, il l'avait toujours été et telle était, pour lui, la nécessité d'une vie de courage et de discipline, que lorsqu'il prit sa retraite, il demanda à rentrer dans la police, là où il faut encore, parfois, payer de sa personne.

Il avait fondé ici une nombreuse famille et il vivait, accomplissant son devoir à la satisfaction entière de ses chefs, entouré de l'affection de tous ceux qui, vivant à Hanoï depuis longtemps, connaissait sa loyale figure d'ancien soldat. Pour beaucoup d'entre ceux qui m'écoutent et dont les rangs, hélas, s'éclaircissent chaque jour, c'était le vieux Tonkin de la conquête qui passait et tous avaient, en le voyant, comme un ressouvenir des temps héroïques, de ces temps bien français faits de dangers fous et de folle gaieté.

« Il a combattu le bon combat,» dit la lettre qui nous fit part de sa mort. Oui, Trippenbach, vieux et bon camarade, tu as combattu le bon combat pour la France et pour nous.

Nous ne t'oublierons pas. Nous prions madame veuve Trippenbach et ses enfants d'agréer l'expression de nos biens vives condoléances.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 avril 1931, p. 2)

Mariage. — Aujourd'hui, lundi, 20 avril 1931, à 17 heures, a été célébré le mariage de M. Serge Soudoplatoff, sergent-chef au 5e Régiment de la Légion étrangère, Croix de guerre, avec Mlle Feoquetista Zagorodina, gouvernante, tous deux domiciliés à Hanoï. Les témoins étaient : MM. Auguste Hilaire, directeur de la Compagnie des Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan, chevalier de la Légion d'honneur, à Hanoï ; Jules Jaspar, consul de Belgique, chevalier de la Légion d'honneur, à Hanoï ; Henri Meguin, capitaine au 5e Etranger, chevalier de la Légion d'honneur et Croix de guerre à Hanoï, et Georges Cordier, chef de bureau des Traductions du service judiciaire, chevalier de la Légion d'honneur à Hanoï.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs souhaits de bonheur.

SONTAY
Inauguration du monument aux morts de la Légion
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 mai 1932)

Marotte [2], président [de l'amicale des anciens légionnaires]

Hanoï
LA FÊTE DE L'AMICALE DES ANCIENS LÉGIONNAIRES
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 février 1934, p. 1)

Samedi, 3 février, à vingt heures, la Société les Anciens Légionnaires a donné, à l'Hôtel de la Paix, siège social de l'Association, sa fête annuelle.

Le banquet, présidé par le colonel Debas, commandant le 5e Régiment étranger, réunissait an grand nombre d'officiers et de sous officiers venant de tous les postes de l'intérieur.

Quelques dames s'étaient jointes à l'assistance.

Pendant toute la durée de l'excellent dîner servi, d'une façon impeccable, par le personnel de l'hôtel, l'orchestre de la Légion ne cessa de jouer.

Au moment du dessert, le président d'honneur de l'Association, M. Cordier, se leva et prononça les paroles suivantes :

Mon Colonel,

Je viens d'apprendre à l'instant, par nos camarades, qu'arrivé au terme de votre séjour colonial, vous allez nous quitter pour regagner la France Au nom de l'Amicale des anciens légionnaires qui a trouvé en vous un ami sûr et dévoué, permettez-moi de vous souhaiter ainsi qu'à madame Debas une excellente traversée et un heureux congé dans la Métropole.

Mesdames, Messieurs,
Mes chers camarades,

À cette heure, il y a près d'un demi-siècle, dans la brousse sauvage à Tuyên-Quang, quatre cents légionnaires résolus à défendre jusqu'à la mort le drapeau que la France avait confie à leurs héroïques mains menaient, contre cinq cents Pavillons noirs, une lutte de géants. Au prix de bien lourds sacrifices, ils ne cédèrent pas un pouce de terrain.

---

[2] Auguste Marotte (Épernay, 1867-Hanoï, 1941).

Mais ce n'est pas pour rappeler ce glorieux fait d'armes que nous avons adopté cette journée du 3 février comme date de notre fête annuelle. Le cénotaphe pieusement dressé à Tuyên-Quang par les légionnaires du Tonkin, à la mémoire de leurs armes, suffit à cette tâche comme aussi le monument de Son-Tay continuera à rappeler aux passants les glorieux faits d'armes accomplis par la Légion sur cette terre tonkinoise.

D'ailleurs, pourquoi aurions nous choisi ce jour-là plutôt qu'un autre ? Si nombreux sont les combats auxquels la Légion a pris part, depuis plus d'un siècle qu'elle existe, s'il en fallait dresser une liste chronologique ce palmarès constituerait les plus éclatantes éphémérides dont un pays pourrait s'enorgueillir puisque, chaque jour, en arrachant un feuillet, on pourrait y lire un nouveau geste de bravoure.

Et c'est bien dans ce livre d'or, unique au monde, que j'aurais voulu voir les journalistes, romanciers ou cinéastes à court d'informations venir puiser à pleines mains pour arriver, peut-être à comprendre l'âme de la Légion, au lieu de s'essayer, grâce à des interviews rapides ou maladroites, à découvrir les scandales ou les mystères de la Légion.

Des mystères à la Légion ! Mais où pourraient-ils bien se cacher quand il s'agit de ces chevaliers épris du risque de l'aventure que sont les légionnaires, de ces rudes hommes de guerre dont la vie se partage entre la brousse et le bled.

À moins, toutefois, que l'on ne veuille considérer comme un mystère le droit que possède tout homme de rester maître de son passé, de ne point livrer ses secrets à tout venant et de garder, tout en se pliant à la discipline militaire qu'il a librement acceptée, intacte sa personnalité.

Mais si la Légion n'a jamais connu de scandales ou n'abrite point de mystères, du moins a-t-elle érigé en dogmes un certain nombre d'idées, de principes et de commandements dont l'harmonieuse combinaison constitue cette flamme magnifique qui anime tous les hommes des régiments étrangers et, distinguant la Légion de toutes les autres troupes, constitue la force et la pérennité de cette arme d'élite. Je me garderai bien, certes, de nier l'existence dans les autres régiments de l'esprit de corps. Mais il y a l'âme de la Légion ! Et cette âme est faite des mille liens aussi ténus que puissants, qui happent, saisissent, enserrent l'homme nouvellement arrivé au corps, le transforment en soldat de métier, le soudent à ses anciens, permettant ainsi, avec des apports divers, avec des éléments hétérogènes, de réaliser dans une harmonieuse fusion, la plus solide et la plus redoutable machine de guerre que l'Histoire ait jamais enregistrée.

Oui, outil de guerre remarquable que la Légion et nul, je le pense, ne songea jamais à le nier ; mais outil de progrès et de civilisation aussi ! Et comme jadis des soldats divers ouvrirent tant de nouvelles colonies à Rome, la Légion, qui a hérité leurs traditions et leur méthode s'en est allé, de par le monde, sous la conduite de ses chefs, tailler à la France un magnifique domaine colonial, qu'elle a travaillé, ensuite, à mettre en valeur, y traçant des routes, lançant des ponts, bâtissant des postes, édifiant même des villes, accomplissant enfin l'œuvre la plus noble que puisse inspirer l'amour du sol où nous vivons.

Mais diront les esprits jaloux qui s'acharnent à calomnier la Légion ou les pacifistes dangereux qui bâtissent le temple de la fraternité universelle sur le zinc des bistrots, ces légionnaires sont donc des êtres d'exception, des surhommes ? Que non pas ! Des soldats de métier d'abord, des hommes, ensuite dans une acception encore élargie du mot déjà bien large.

Des hommes, oui, mais des hommes qui connaissent la vie et à qui l'on ne raconte plus d'histoires car tous ont voyagé, travaillé, lutté, vécu déjà, et sont revenus de la vie. Un jour, pour des motifs que nous n'avons pas à connaître où las d'une existence morne et sans élan, ils ont senti vibrer en leurs âmes endolories ou dans leurs cœurs violents tous les rêves fous qu'éveille de mot de départ ; l'aventure, l'inconnu, les villes et les contrées lointaines, les fortunes fabuleuses, les destinées changeantes, les

émotions fortes et le bonheur, enfin, que procure l'action, qu'ils sont venus demander aux cieux riches d'oubli et de rude effort de nos colonnes.

Pas de héros de roman-feuilleton ou de prince de cinéma parmi ces hommes qui ne sont pourtant pas les premiers venus, puisque, si ce fut un coup de tête qui les amena à s'engager, cela suppose déjà du caractère, un acharnement à retomber sur ses pieds qui n'est pas à la portée des âmes veules ou pusillanimes. Et s'ils sont accourus vers nous, plutôt que vers l'Espagne ou la Hollande, par exemple, qui possèdent, elles aussi, une Légion, c'est qu'ils gardaient intact, au cœur, le prestige de la France, de sa mission sacrée dans le monde.

Pour mener des hommes d'une telle trempe, il fallait à la Légion des cadres uniques qu'elle a réussi, comme elle sait réaliser tout ce qu'elle entreprenait, à constituer. Il faut bien qu'on le sache, partout, l'on ne devient pas un véritable chef à la Légion, en un jour, comme il n'est pas donné à tout le monde de le devenir. Certains, même, n'y sont jamais parvenus.

Pour être adopté et reconnu par les légionnaires comme un meneur d'hommes, il ne suffit point, en effet, d'exhiber ses galons ou d'arborer ce front hautain, cet air olympien dont on voit certains gradés se contenter, n'ayant sans doute, pour eux, que ce mince prestige.

Non, à la Légion, le chef doit joindre à l'intelligence sage et droite qui toujours caractérisa notre race, et à la science des hommes des qualités qui, en apparence, se contredisent comme le sang-froid et l'audace, la mesure et l'enthousiasme. À la Légion, une réputation de chef est, plus que partout ailleurs, difficile à établir car l'on est entre connaisseurs. Mais quand une telle notoriété est établie, elle est définitive. Dès leur arrivée au corps, les nouveaux légionnaires apprennent des anciens les noms de leurs vrais chefs sils ne les avaient déjà entendus, là-bas, au fond d'un hameau d'Europe, par ceux qui étaient revenus. Ces noms, que l'on prononce avec ferveur, passent ainsi de bouche en bouche, des anciens aux nouveaux, lesquels, à leur tour, quand ils seront des anciens, les lègueront aux suivants. Et les vétérans, à leur libération, les emporteront chez eux, les répèteront dans leur entourage et, ainsi, dans des fermes perdues aux confins de la Russie ou de l'Allemagne comme au fond des fjords de Norwège ou dans les vastes métropoles d'Amérique d'humbles gens connaîtront les noms de ces chefs aimés de la Légion, de ces braves entre les braves, de ceux que l'on suit aveuglément au baroud.

Tels sont les gradés qu'il fallait à la Légion ; elle ne pouvait en avoir d'autres.

Et, hommes et cadres s'appuient fraternellement les uns sur les autres, sachant bien qu'aux heures difficiles, chacun peut compter sur son voisin et que, devant n'importe [quelle] difficulté ou dans n'importe quel lieu, au cri de « À moi, la Légion ! », un légionnaire est sûr de voir surgir un autre légionnaire, pour l'aider ou tomber avec lui.

Telle est, avec son âme, la Légion, celle que nous avons connue, celle d'aujourd'hui, celle de toujours.

Camarades, et j'ai tenu à vous redire ici ces choses que tous vous savez déjà, c'est que je voulais rendre honneur à ce bel esprit militaire français qui a su créer la Légion à laquelle nous, les Anciens, nous sommes fiers d'avoir appartenu ; cette troupe qui communique à tous les siens l'ardeur farouche au travail comme au combat par laquelle les légionnaires semblent exprimer que, lui ayant tout donné, ils ne se sentent pas encore quittes envers cette France qui leur remit son uniforme et leur confia son drapeau.

Et puisque, ainsi que le disait le regretté lieutenant-colonel de Corta, « il y a d'abord la Légion, et puis il y a les gens qui vivent comme tout le monde », hourrah pour la Légion qui sait donner à l'homme une si haute idée de la vie de soldat et du devoir militaire. »

Des applaudissement nourris accueillirent la fin de ce discours ; puis ce fût la marche de la Légion, jouée avec brio par l'orchestre et que tout le monde écouta debout, religieusement. À son tour, le colonel Debas prit la parole. Voici le texte de son allocution :

Mesdames, Messieurs,

En vous remerciant de l'honneur et du plaisir que vous m'avez procuré en me désignant pour la présidence d'honneur d'une réunion aussi sympathique que charmante, je dois vous présenter les excuses de nos camarades qui, empêchés par le Service, sont cependant de cœur avec nous et me fais leur interprète en vous exprimant leurs regrets de ne pouvoir s'unir, ce soir, au groupe des Anciens.

Si je ne craignais pas, Messieurs, de troubler votre modestie, il y aurait des louanges à prodiguer sur le beau rôle que vous jouez ici, dans ce lointain Extrême-Orient, en apportant à nos camarades éprouvés par le sort malencontreux, l'aide matérielle et morale si nécessaires à des blessés de la vie chez qui l'exil de la famille et du pays augmente particulièrement la désespérance et les duretés de l'existence.

Malgré les modestes ressources, vous donnez à ceux qui souffrent le bonheur d'un secours complet où le cœur reçoit une part aussi large que la main qui sollicite.

C'est vous dire, Messieurs, combien nous serions heureux de voir votre amicale grandir et prospérer.

Fondée pour nouer les liens de sympathie et de fraternité entre membres anciens et jeunes, elle joue ici pleinement son rôle et le jouerait davantage encore si la misère et le chômage chroniques qui sévissent sur le monde entier ne tarissait pas d'un même coup les sources de la charité et de la bienfaisance.

L'heure est angoissante, les temps sont durs et, malheureusement, les gens le deviennent aussi.

Devant cette menace commune restons unis le plus étroitement possible ; que la franche et cordiale harmonie qui nous groupe aujourd'hui se développe encore et nous aide à traverser la crise dans laquelle nous nous débattons.

D'ici quelques jours, beaucoup d'officiers du régiment, et je suis du nombre, quitteront définitivement le Tonkin. Ils garderont de vous le souvenir d'une société d'hommes de bien attachés de plein cœur à une mission très haute : celle de conserver fièrement de ce côté du monde les traditions éternelles de notre corps d'élite.

C'est donc avec une joie mêlée d'admiration que je lève mon verre en votre honneur et en celui de vos familles, avec l'espoir que les années futures vous trouveront toujours plus nombreux à cette fête de l'amitié et de la solidarité.

Vive l'Amicale !

Vive La Légion !

Après, ce fut le bal auquel vinrent se joindre de nombreux invités. Et aux sons du jazz entraînant l'on dansa bien avant dans la nuit.

AVIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 26 février 1935)

Le comité de l'Amicale des Anciens Légionnaires fait connaître au public que M. Meyer ne fait plus partie de l'Amicale et que M. Marotte a démissionné des fonctions de président.

Prière d'adresser toute correspondance concernant l'Amicale à M. A. Gilet, président, 90, rue Reinach à Hanoï.

Communique par M. A. Gilet, président des A. L.

AVIS
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 février 1935)

En réponse à l'avis paru hier à cette même place, M. Marotte a l'honneur d'informer le public qu'il a démissionné, non seulement comme président de la Société des Anciens Légionnaires à compter du 12 novembre dernier, par suite de désaccord entre lui et le comité sur des faits d'ordre intérieur, mais aussi comme membre de cette société et ce à compter du 31 décembre dernier.

MAROTTE,
ex-président de la Société
des Anciens Légionnaires.

La fête de l'Amicale des Anciens Légionnaires
(*L'Avenir du Tonkin*, 11 février 1936)

Le Comité de l'Amicale ayant très aimablement lancé de nombreuses invitations, la fête de samedi prochain dans les salons du Splendide Hôtel* promet d'être très brillante.

La fête annuelle
de l'Association amicale des Anciens Légionnaires
(*L'Avenir du Tonkin*, 17 février 1936)

L'Association amicale des Anciens Légionnaires en Indochine donnait samedi soir sa fête annuelle — banquet et bal — dans les salons de l'hôtel Splendide. Le cadre, pourtant déjà somptueux de l'établissement, avait reçu une décoration de circonstance où la profusion des drapeaux, des banderoles aux couleurs de la Légion, des plantes vertes le disputaient, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, à des jeux savamment combinés de lumières et par là M. Cheval, l'aimable directeur du Splendide Hôtel, attestait qu'il savait parfaitement bien recevoir.

Ce fut tout à la fois la fête des Anciens Légionnaires, la fête de la Légion, la fête enfin des amis de la Légion.

Et à en juger par le nombre imposant des personnes qui participèrent aux joyeuses agapes ; à voir la foule des invités se précipiter, l'heure venue, dans la salle de bal, on put vite mesurer la sympathie qui allait à l'arme délite, honneur de la France.

M. le président A. Gilet, entouré des membres du Comité réserva, dès le vestibule d'entrée, le meilleur accueil à ses hôtes, et un apéritif fort gai réunit tout d'abord, dans le hall et au bar, MM. les officiers de la Légion, dont plusieurs étaient accompagnés de leur famille, de même MM. les sous-officiers.

Ce n'était là que le prélude d'une fête qui allait se prolonger toute la nuit.

M. le colonel Debas [3], commandant le 5e Régiment étranger, présida le banquet, ayant à sa droite M. A. Gilet, à sa gauche M. l'inspecteur hors classe de la garde indigène Heinschild.

[3] Jean-Marie Debas : né le 11 février 1876 à Lyon. Commandeur de la Légion d'honneur du 23 avril 1931 : lieutenant-colonel au 5e R.E.

L'orchestre réputé de la Légion qui vient fréquemment se faire entendre à Hanoï au cercle des officiers, s'était déplacé et il sut, par un programme de choix, charmer le repas. Qu'on en juge :

1° Danse de Pique (ouverture) Suppé
2° Trouvère (Fantaisie) Verdi
3°Hye Kati (Solo de violon) Poliskin
Zingausca Monti
4° Danses Hongroises Branchi
5° Paganini (Fantaisie) Lebar
6° Sérénade du Passant Massenet
8° Frères Joyeux Woffead (?)

Les applaudissements ne furent pas ménagés à ces artistes de grand talent, particulièrement au violoniste émérite.

M. Cheval réservait une surprise gastronomique à la brillante et nombre tablée qu'il avait l'honneur et la joie de traiter.

Les robustes appétits des convives firent un sort heureux au menu dont voici les différents services :

MENU
Crème Louis-Philippe
Suprêmes de vieille Algérienne
Pâté de lièvre en croûte à la gelée
Petits pois double crème d'Isigny
Gigot de mouton broché
Nids de pommes Dauphine
Salade de saison
Fromages
Cantaloup glacé d'Aumale
Croquenbouches montés
Biscuits
Corbeille de fruits
Café
Liqueurs

Des caves avaient été extraits quelques crus fameux — graves Château Millet pour débuter — Moulin à vent 1930 sur le tard, tandis que les maîtres d'hôtel s'inquiétaient de faire remplir dès que vides des pichets de Bellet rose, lequel eut un énorme succès.

L'heure des toasts vint tandis que coulait dans les coupes l'extra-dry des grands banquets.

Et voici comment parla M. le président A. Gilet :

« Mon Colonel,
Mesdames,
Messieurs, chers camarades.

Dans cette réunion, que nous avons voulu familiale, de quoi peut-on parler si ce n'est de la Légion, de la Légion dont le souvenir ineffaçable remplit nos cœurs d'une ardente émotion, chaque fois qu'il s'agit d'Elle ?

Malgré les longues années qui se sont écoulées depuis que nous l'avons quittée, malgré les soucis de la vie quotidienne, nous restons fidèles à son souvenir comme à celui d'une femme que nous aurions beaucoup aimée.

Ce souvenir est tellement prenant, pour moi, que me trouvant à Grenoble, vingt ans après ma libération, j'entendis pour la première fois en France, la marche de la Légion C'était un bataillon alpin qui défilait aux accents entraînants de cette marche. Je descendis précipitamment les quatre étages de ma maison et suivis les Alpins jusqu'à leur caserne Ces sentiments là ne se commandent pas !

Les rudes labeurs, les extrêmes fatigues auxquels nous étions soumis, à la Légion, dictes par des circonstances impérieuses, parfois tragiques où nous nous trouvions, se sont estompés par le temps, pour faire place au souvenir des bons moments, où, enfin reposés, nous pouvions contempler la besogne accomplie.

La gloire acquise dans les combats, certes nous tenait au cœur, les récompenses qui s'ensuivaient exaltaient notre enthousiasme, mais combien était grande encore notre joie de pouvoir dire avec fierté : « C'est nous les Légionnaires qui avons créé cela ».

Et cela était parfois une route, un pont, un tunnel, une usine, un jardin, une ville même et hélas, beaucoup de cimetières, où nous avions mis tout notre orgueil à bien faire. Ces cimetières, que les Légionnaires entretiennent pieusement, attestent éloquemment que les « anciens », eux aussi, ne marchandèrent pas leur vie et leurs peines.

Comme l'a si bien dépeint M. Doumic, de l'Académie française : « Le Légionnaire pionnier de la civilisation française, apporte la paix et la sécurité, la richesse et la liberté, la où il n'y avait que pillage et rançon, esclavage et misère ».

C'est pourquoi la renommée de la Légion n'est pas seulement faite de ses glorieux combats et de ses lourds sacrifices consentis, mais aussi de son labeur acharné et bienfaisant qui, semblable à celui des légions romaines, a laissé partout des traces tangibles de son passé.

La Légion a été longtemps os la belle inconnue, on ne lui ménageait pas les épithètes souvent malveillantes, mais ce temps est heureusement passé. Elle a conquis droit de cité, elle s'est placée au premier rang des glorieux défenseurs de notre patrimoine national, elle est devenue et elle restera l'immortelle Légion.

Je ne veux pas abuser de votre bienveillante attention, qui a dû subir le supplice d'un laïus n'ayant rien d'académique, mais partant du cœur d'un vieux légionnaire de 70 ans.

Je terminerai donc en adressant mes sincères remerciements à M. le colonel Debas, qui a bien voulu nous honorer, en acceptant la présidence d'honneur de notre petite fête.

Mes bien vifs remerciements iront aussi aux dames et demoiselles qui ont apporté à cette soirée le charme de leur présence.

Et enfin, merci de tout cœur à MM. les officiers et sous-officiers de la Légion ainsi qu'aux camarades « Anciens », dont la présente ici m'est particulièrement sensible.

Mon Colonel, Mesdames Messieurs, je lève ma coupe à la Légion unique au monde. »

M. le colonel Debas lui répondit par une de ces improvisations heureuses qui lui sont familières.

il dit sa joie et sa fierté de présider un banquet aussi nombreux.

Il félicita l'Association Amicale des Anciens Légionnaires de garder jalousement, par delà le régiment, la bonne camaraderie, l'amour de l'arme.

Puis il dit à son tour, et sa voix emplit la salle, ce qu'était la Légion, ce qu'elle avait fait, ce qu'elle continuait à faire en suivant, sans s'en écarter jamais, la route trace par les aînés.

Si la Légion avait eu des détracteurs, elle avait vite trouvé des hommes de talent et de cœur qui, par la plume, qui par la parole avaient fait justice de ces odieuses campagnes.

Et quand il leva sa coupe à la santé de la Légion, toute l'assistance se leva tandis que l'orchestre attaquait la *Marche de la Légion*.

Il y avait, nous l'avons dit, de très nombreux sous-officiers : en leur nom, l'adjudant-chef Walter remercia M. le colonel Debas des belles paroles qu'il venait de prononcer et il remercia ses camarades d'être venus si nombreux à la fête, marquant ainsi la bonne et belle entente qui règne dans la grande famille militaire de la Légion.

Et pendant qu'on servait le café et les cigares, nos regards vont de table en table ; quelle magnifique assemblée en vérité.

Des uniformes, des dames, des jeunes-filles.

Nous notons au hasard : MM. les commandants Magrin, Lefèvre et Mme et leur enfant ; Rocher ; Lambert ; Bouriou et Mme ; MM. les capitaines Cuchery ; Cartier et Mme, leurs enfants ; Maftien ; Geslin et Mme ; Blanchard ; Garros ; Louis et Mme ; MM. les lieutenants Clavet ; Duval et Mme ; Brinon ; Hafenscher et Mme ; Thouvenet, de Kuroré ; Azéma ; Mme et Mlle Heinschild ; M. et Mlle Gilet ; M. Lion Cerf et ses enfants ; M. et Mme Ferriez ; MM. Tiutané ; du Courthial [4] ; M. Niedzielski, Mme et Mlle Ntedzieiskha ; M. et Mme Fayolle ; M. le chef descadron et Mme Robin ; M. Jonesco ; MM. Colnot, Repnik. Schedler, Berger, Durr, Ceccotto ; Mme Clavey ; Mlle Gens ; MM. Ulrich, Barberot ; M. H. de Massiac, directeur de l' « Avenir du Tonkin » ; MM. les adjudants-chefs Walter ; Schneider et Mme ; Kurger et Mme ; Spiro et Mme ; Marib, Graf, Trougnon, Mme et leur enfant ; MM. les adjudants Esther ; Chay ; MM. les sergents-chefs Rosé, Westein-Wirschler, Kutarrich ; Weser et Madame ; Masseyef ; Kober ; Suhlfleish ; Collaud et Mme ; Lafleur et Mme ; MM. les sergents Hirschlorn, Exleber, Nielsen, Bohle, Blaes, Terohine, Karbi, Kohloff. Siteh, Schinhgen, Hannnoz, Ivanoff, Sowiezthi, Pabst, Haerl, M. Urbani.

L'heure du bal sonna : M. le secrétaire général Châtel ; M. l'administrateur Chapoulart, inspecteur des affaires politiques et administratives au Tonkin ; M. le commandant Bujeau et le capitaine Malet, officier d'ordonnance de M. le général commandant supérieur ; M. d'Amarzit, attaché au cabinet de M. le gouverneur général honorèrent de leur présence cette seconde partie de la fête, qui fut en tous points réussie et qui se prolongea jusqu'au jour au milieu de beaucoup d'entrain et de la gaieté générale.

Nous félicitons sincèrement l'Association amicale des anciens légionnaires en Indochine pour le succès qu'a remporté, la fête annuelle le samedi 15 février 1936, sous le toit accueillant de l'Hôtel Splendide.

HANOÏ
Les obsèques d'Henry Lasvigne
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 octobre 1937)

Quelques amis — un tout petit nombre — suivirent hier derrière la famille en larmes. Le modeste convoi d'Henry Lasvigne.

L'amicale des anciens Légionnaires avait fait déposer sur le cercueil une belle couronne cravatée du légendaire ruban. M. Martinero ; M. Duhr ; M. et Mme Lion Cerf, M. Marotte ; M. Brenner; M. Malbert; M. Reinert; M. H de Massiac, M. Bélot, d'autres personnes dont le nom nous échappe avaient tenu à apporter à la veuve et aux enfants un témoignage de sympathie, au défunt un suprême hommage.

---

[4] *Henri* Édouard Yves du Courthial (Paris XIVe, 15 nov. 1901-Bonneuil-sur-Marne, 7 janvier 1961) : fils d'Achille, Édouard, Yves du Courthial, gardien de la paix, et d'Hélène Marie Anne Lefèvre, chasublière. Neveu du consul Yves du Courthial (1873-1945). Marié à Hanoï, le 9 nov. 1929, avec Eugénie dite Nina Lacombe. Divorcés à Paris, le 4 juillet 1950. Remarié à Paris XVe, le 17 juin 1952, avec Jeanne Cadet. Secrétaire de police, puis commissaire.